

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 18 Octobre 2018

Etaient présents :

PRIOU RENEAUME Gabin, GIBOUREAU Achille, BENOIST SERVANT Lucie, LEFEBVRE Loéna, RICHER Maëlys, DUPUIS Nolan, DESEVRE Laure, MARTIN Zoé, BARBIER Maxime, PETIT Romane, JACQUELINE Savannah, SINA Eloi, CHATEAU Antonin, CHARPENTIER Evann, BERTAUX Luis, GANDIER Léane, RAIMBAULT Milo, HAESE Gabin, DENIS Eliot, ROMELE Camille, BONNET Raphaël, HOREL Baptiste, MERCIER ARNAUD Noa, BARBIER Antoine.

M. DAZAS, M. ROUX, Mme PETIT, Mme VAUCELLE, Mme MAURIN-MAUBERGER, RENELIER Marie-Agnés.

Mme RENAULT Amandine.

Absents et excusés :

SAVIN Mathis, MAILLOT Illana.

Mme AUMOND, Mme BAUDU HASCOET, Mme THIBAULT.

Mr ANDRE Thomas.

1- PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS 2018.

Représentants de l'école Saint Joseph :

- GANDIER Léane – CM1
- RAIMBAULT Milo – CM1
- HAESE Gabin – CM1
- DENIS Eliot – CM2
- ROMELE Camille – CM2
- BONNET Raphaël – CM2
- HOREL Baptiste – CM2

Représentants de l'école du Martray :

- MARTIN Zoé – CM1
- BARBIER Maxime – CM1
- PETIT Romane – CM1
- JACQUELINE Savannah – CM1
- SINA Eloi – CM2
- CHATEAU Antonin – CM2
- CHARPENTIER Evann – CM2
- BERTAUX Luis – CM2

Représentants de l'école Jacques Prévert :

- PRIOU RENEAUME Gabin – CM1
- GIBOUREAU Achille – CM1
- BENOIST SERVANT Lucie – CM1
- MAILLOT Illana – CM1
- LEFEBVRE Loéna – CM2
- RICHER Maëlys – CM2
- DUPUIS Nolan – CM2
- DESEVRE Laure – CM2

2- PRESENTATION DES ELUS.

Le maire félicite les nouveaux élus. Il les remercie pour leur campagne, et leur travail. Il précise qu'ils ont été convainquant auprès de leurs camarades pour avoir été élu.

Il leurs demande d'être assidu et de participer un maximum aux réunions de travail. Il précise aussi que les séances sont encadrées par les élus référents.

Un tour de table est effectué afin que tous les élus présents se présentent, ainsi que l'animatrice, Amandine.

3- INSTALLATION DU CME.

M. DAZAS proclame l'installation du CME.

Le fonctionnement du CME est présenté aux enfants par Mr ROUX :

- une réunion par mois de 18h à 19h à l'Espace Jeunes de Loudun
- chaque enfant a reçu le planning prévisionnel des réunions et des éventuelles manifestations.
- deux séances plénières par an ont lieu à la mairie
- avant chaque réunion, il faut que les enfants signent à leur tour le registre
- on désigne des rapporteurs
- on aborde un ou plusieurs thèmes
- il y a un compte rendu de fait puis envoyé aux enfants.

Mr ROUX, demande que les enfants soit rigoureux et ponctuel pour les réunions. La prochaine se fera à la Mairie, pour faire une rencontre avec Mr DAZAS, pour lui poser des questions et découvrir son bureau.

Encore bravo à tous les enfants et aux parents pour l'accompagnement et pour leur investissement auprès de leur enfants.

LA SEANCE EST LEVEE A 19h00